

pas préparé de recommandations de principe. Le rapport complet de la conférence sera publié bientôt. Tous les députés pourront l'obtenir sur demande.

LE TARIF-MARCHANDISES

LA HAUSSE DU TARIF DANS LES PROVINCES MARITIMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports avant qu'il disparaisse de nouveau. Vu que la Commission des Transports du Canada a décidé hier d'autoriser une nouvelle hausse du tarif pour les produits maritimes, le ministre peut-il nous dire quelle est l'attitude à cet égard de l'équipe spéciale chargée d'étudier la question des transports dans les provinces atlantiques, et quand le comité des transports de la Chambre pourra être convoqué de nouveau pour entendre les témoignages des représentants des intérêts maritimes?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, je dois recevoir sous peu, de la Commission des transports, un rapport sur une partie de son étude, surtout en ce qui a trait au trafic de détail. Quant à la convocation du comité parlementaire, j'ai déjà dit à la Chambre que le gouvernement n'avait absolument aucune objection à ce qu'on reconvoque le comité des transports qui s'est déjà occupé de la question. Le comité pourrait être assuré de notre entière collaboration dans la poursuite des études interrompues le printemps dernier.

M. Bell: Je voudrais remercier le ministre de ce renseignement. Comme il semble que les mesures rectificatives ne seront pas introduites avant quelque temps, peut-être à juste titre, puis-je demander au ministre s'il donnera l'assurance...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois faire remarquer au député qu'il ne reste que quelques minutes pour les questions et qu'il devrait poser la sienne aussi rapidement que possible.

M. Bell: Le ministre peut-il nous donner l'assurance que le blocage qui doit expirer en septembre sera maintenu par une mesure législative, si cela est nécessaire?

L'hon. M. Hellyer: Je note les instances du député, monsieur l'Orateur, et je puis l'assurer que le gouvernement va les examiner attentivement.

[L'hon. M. Davis.]

LE PACIFIQUE-CANADIEN

LA FERMETURE DES GARES DANS LE SUD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Voudrait-il se renseigner et faire rapport à la Chambre à propos de la fermeture, dans la région de Moose Jaw, de toutes les gares du Pacifique-Canadien qui desservent le Sud-Ouest de la Saskatchewan, et vérifier si la mesure pourrait être retardée jusqu'à ce que les associations agricoles et commerciales des régions intéressées aient pu exposer leur point de vue aux organismes compétents?

M. l'Orateur: Le député fait des instances au ministre et, à ce point, je dois mettre en délibération l'ordre du jour.

M. McIntosh: Puis-je formuler autrement ma question? Vu ce que je viens de dire, le ministre voudrait-il veiller à ce que la mesure soit suspendue jusqu'à ce que des instances aient pu être présentées à la société?

M. l'Orateur: Nous passons à l'ordre du jour.

• (3.30 p.m.)

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai attendu jusqu'à l'expiration de la période des questions, mais j'estime devoir signaler maintenant à Votre Honneur quelque chose que vous avez dû remarquer. Lorsqu'un ministre de la Couronne poursuit ses occupations ailleurs qu'ici, puis revient et répond à plusieurs questions comme l'a fait aujourd'hui le ministre de l'Industrie et du Commerce, la confusion surgit si un certain nombre de députés veulent poser des questions complémentaires. Ils ont du mal à obtenir la parole pour poursuivre de façon normale et méthodique toute demande de renseignements. Si le gouvernement entend procéder de cette manière indue et absurde pour répondre aux questions, il devrait au moins, je pense, concevoir une méthode qui permettrait à plusieurs questions complémentaires de s'enchaîner.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois dire que j'ai remarqué la difficulté créée lorsqu'un ministre répond à plus d'une question. Il est facile de se fourvoyer plus tard en cherchant à savoir de quoi découle telle ou telle question supplémentaire. Peut-être que les ministres prendront bonne note des instances que vient de présenter le député.